



Seul le texte prononcé fait foi

35^{ème} anniversaire de la CITES – Genève, 1^{er} juillet 2010

**Allocution de M. l'Ambassadeur Dante MARTINELLI
Représentant permanent de la Suisse auprès de l'ONUG**

Monsieur le Secrétaire général
Chers collègues,
Madame la Maire,
Mesdames et messieurs,

Ce n'est un secret pour personne que la Suisse attache une grande importance à la protection de l'environnement et en particulier à la préservation de la biodiversité. Nous sommes en effet convaincus qu'une gestion durable des ressources naturelles au niveau national comme une coordination efficace des politiques au niveau international sont indispensables pour l'avenir de notre planète.

En cette année internationale de la biodiversité, les Etats se sont emparés du sujet avec une intensité particulière. D'importantes discussions se sont par exemple tenues en Corée récemment à propos d'une plateforme intergouvernementale dont le but sera de faire le lien entre la science et les politiques publiques dans le domaine de la gestion de la biodiversité et des services éco-systémiques. Des discussions non moins importantes se tiendront un peu plus tard cette année à Nagoya au Japon, dans le cadre de la Convention sur la Biodiversité. Ces réunions sont appréciées de la Suisse. Elles permettent à la communauté internationale de réaffirmer haut et fort l'urgence qu'il y a à respecter nos engagements en matière de conservation de la nature. Elles permettent également de souligner l'absolue nécessité de rapidement mettre à disposition les moyens humains et financiers nécessaires. En effet, sauf une intervention résolue de nous tous, les pertes de biodiversité seront bientôt irréversibles.

Dans ce contexte et en cette année particulière, c'est donc un véritable plaisir pour moi de pouvoir participer aujourd'hui à la fête anniversaire d'une des toutes premières conventions internationales du domaine. Et ce, à plus forte raison en tant que représentant d'un pays qui entretient une relation privilégiée avec la CITES.

En effet, en plus d'être un Etat partie à la Convention, la Suisse a également le privilège d'en être l'Etat dépositaire. Et nous avons en plus la chance d'en héberger le Secrétariat.

En tant qu'Etat hôte, je peux vous assurer, Monsieur le Secrétaire général, que la Suisse continuera de mettre tout en œuvre pour vous garantir, ainsi qu'à votre équipe, les meilleures conditions cadres possibles à Genève. Nous sommes en effet plus que quiconque conscients du fait qu'une défense résolue de la biodiversité dans le monde nécessite des organisations internationales efficaces ; et que les organisations ont besoin, pour être efficaces, d'un environnement de travail moderne. En ce sens, je suis heureux de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que le Département Fédéral des Affaires Etrangères a décidé, en ce jour anniversaire, de vous faire un cadeau spécial et de financer l'acquisition de nouveau matériel informatique pour l'ensemble du personnel de la Convention.

Comme je le mentionnais, la Suisse a également le privilège – et la responsabilité – d'agir en tant qu'Etat dépositaire de la CITES. Si mes informations sont exactes, à l'époque de la conférence diplomatique qui a porté la CITES sur les fonts baptismaux en 1973, peu d'Etats étaient candidats pour exercer ce rôle. Aujourd'hui, 35 ans plus tard, je peux vous assurer que la Suisse n'a jamais regretté le choix d'offrir ce soutien de la première heure à la CITES. Car de fait, en acceptant de servir d'Etat dépositaire, la Suisse a fait un de ses meilleurs investissements sur l'avenir. La Convention s'est en effet développée très vite pour devenir aujourd'hui une des championnes de l'utilisation

durable des ressources naturelles. Alors que 10 Etats seulement s'étaient engagés en 1973, 176 ont aujourd'hui accédé à la Convention.

Finalement, la Suisse est aussi et surtout un Etat partie à la CITES et en ce sens continuera bien sûr de remplir ses engagements et de respecter ses obligations. Cela va sans dire ! Mais je peux vous assurer que nous continuerons aussi à porter une attention toute particulière au fonctionnement de la CITES et tâcherons de poursuivre notre rôle actif dans le développement de l'acquis de la Convention.

Pour conclure, je ne voudrais pas manquer, Monsieur le Secrétaire général, de vous remercier vivement, vous-même ainsi que l'ensemble du personnel de la CITES, pour votre engagement et votre travail acharné en faveur d'un monde qui reconnaisse pleinement la valeur de la nature dans ce qu'elle apporte de fondamental à tous les êtres vivants.

Je souhaite à la CITES un très joyeux anniversaire !